



## LE GOLF D'ENTREPRISE AU SEIN DE LA FFGOLF

### AU NIVEAU NATIONAL

#### **Assemblée Générale**

Les associations affiliées à la Fédération participent à l'Assemblée Générale avec voix délibératives en fonction du nombre de licenciés.

#### **Commission**

Une commission a été créée spécialement pour promouvoir et développer le Golf d'Entreprise. Elle se réunit plusieurs fois par an et émet des suggestions au Comité directeur.

Attributions et fonctions de la commission :

- Développement du Golf d'Entreprise,
- Point sur les dossiers d'affiliation,
- Examen des modifications à apporter aux règlements sportifs,
- Recherche des terrains pour les différentes épreuves de l'année,
- Organisation des épreuves,
- Gestion des opérations de communication (affiches, dépliants, dossier de presse, Internet...),
- Recherche de partenaires pour les manifestations.

**Cette commission est composée de 12 membres, dont un Président, membre du Comité Directeur**

### AU NIVEAU REGIONAL

Au niveau des ligues régionales, la représentation du Golf d'Entreprise est assurée selon les mêmes principes qu'au niveau national.

Les délégués, correspondants de la Commission nationale, chargés d'animer et d'organiser les compétitions de ligue sont habilités à communiquer tout renseignement concernant le Golf d'Entreprise au sein du bureau de chaque ligue.

Le/La délégué(e) de ligue est responsable du calendrier sportif de sa ligue.